



N°19-02-014

L'an deux mil dix-neuf, le lundi 11 février à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 1^{er} février 2019.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; POULAIN P. ; LASSALLE M. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; BOIN E.

Messieurs PRUVOST M. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; DUWAT A. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; CRETON S. ; SENECAT D. ; GARENAUX M. ; BRUGGEMAN M. ; DELATTRE J. (reçoit pouvoir de N. DE JONGHE) ; SAGNIER F. (reçoit pouvoir d'A. FOURNIER) ; CROQUELOIS J.M. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. (reçoit pouvoir de B. BEAUBOIS) ; COLIN G. ; MAGERE M. ; LANCE R. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; DENUNCQ R. ; EVRARD D. ; LEFEBVRE S. ; CAZIN B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Mesdames DE JONGHE N. (donne pouvoir à J. DELATTRE) ; FOURNIER A. (donne pouvoir à F. SAGNIER) ; BEAUBOIS B. (donne pouvoir à D. FOURNIER) ;

Messieurs FRANQUE G.A. ; CHARLEMAGNE V. ; WALLET B. ; TELLIER C. ; FOURRIER B. ;

Absents :

Messieurs MONFAIT D. ; DUFOUR O. ; GALLET J.M. ;

Monsieur Francis SAGNIER est élu secrétaire.

OBJET : LAEP – PROGRAMME D' ACTIONS 2019

Rapporteur : Hélène CARVALHO

Suite à l'ouverture du Lieu d'Accueil Enfant Parents (LAEP) en septembre 2016, la CCPL a pu intégrer le réseau parentalité audomarois.

Soucieux de continuer son travail en direction des familles du territoire, le service Enfance et Famille propose, au vu du succès rencontré en 2018, de renouveler son action autour du jeu "Familles, sortez le grand jeu" en 2019.

Pour mener à bien les actions liées à la parentalité, il est nécessaire d'en autoriser le renouvellement ainsi que le dépôt de toutes demandes de subventions auprès de la CAF.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **AUTORISE** le renouvellement des actions liées à la parentalité et **AUTORISE** le Président à déposer les demandes de subventions correspondantes auprès de la CAF.

Pour extrait conforme.

Le Président,

